



# Commune de Curtilles

**Préavis no 2022 - 03**

**au Conseil général du 23 juin 2022**

## **Comptes de l'année 2021**

### **Table des matières**

1	Objets du préavis	page 2
2	Analyse des comptes 2021	page 2
3	Marge d'autofinancement	page 3
4	Rénovation Café Fédéral	page 4
5	Explications pour les comptes 2021	page 4
6	Conclusions	page 7
	Annexes	page 8

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

## 1. Objet du préavis

Le présent Préavis présente l'état des comptes de la commune de Curtilles pour l'année 2021. Le but de ce Préavis est d'adopter les comptes communaux 2021 par le Conseil Général afin d'approuver la gestion de la Municipalité et de lui en donner décharge.

## 2. Analyse des comptes 2021

Dans la séance du 10 décembre 2020 le Conseil Général de Curtilles a adopté le budget 2021 selon le Préavis municipal 2020 - 08

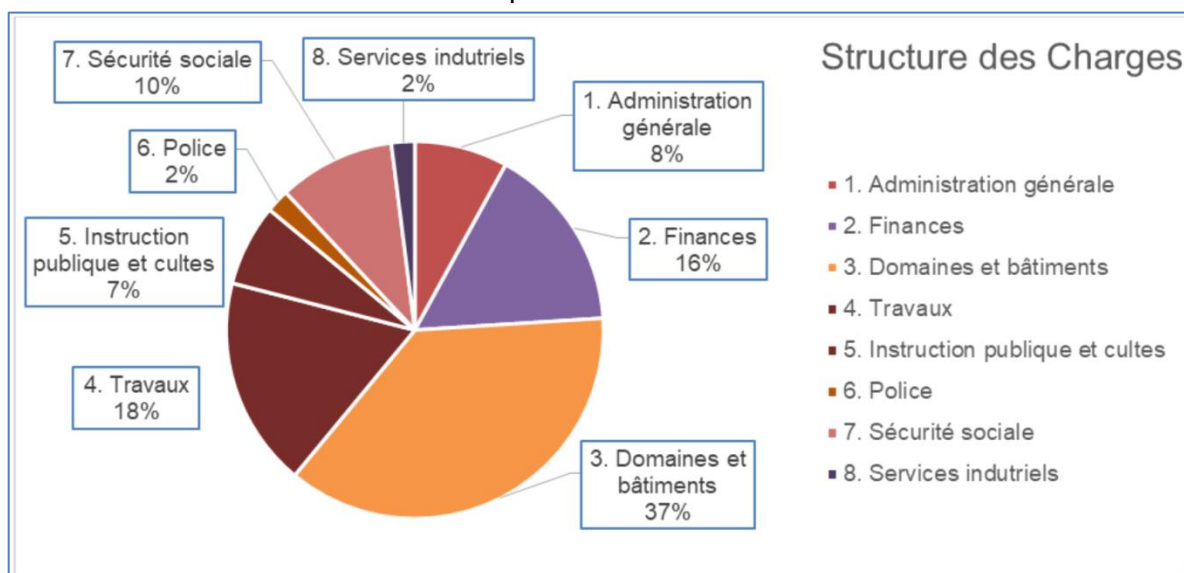
La comparaison des résultats donne un excédent de revenus en 2021 alors que le budget prévoyait un excédent de charges.

Budget 2021	
Total des charges	1 043 515.00 CHF
Total des revenus	1 030 750.00 CHF
Excédent de charges	- 12 765.00 CHF
Comptes 2021	
Total des charges	2 070 844.81 CHF
Total des revenus	2 074 108.75 CHF
Excédent de revenus	3 263.94 CHF

Les graphiques ci-dessous vous montrent la structure des charges ainsi que des produits. Au vu du fort prélèvement sur le fond de réserve des travaux futurs nous passons de l'ordre de 1 million à 2 millions CHF pour l'exploitation. Cet élément a une incidence sur la répartition des pourcentages par rapport aux autres années.

### Structure des charges

Les coûts en rapport avec la sécurité sociale sont de 200 mille CHF, soit environ le 20 % de notre budget habituel, celui-ci reste stable par rapport à l'année 2020. Pour l'instruction publique il y a eu une baisse de l'ordre de 36 mille CHF par rapport au budget. Ce dernier étant établi en fonction des indications qui nous sont transmises en automne.

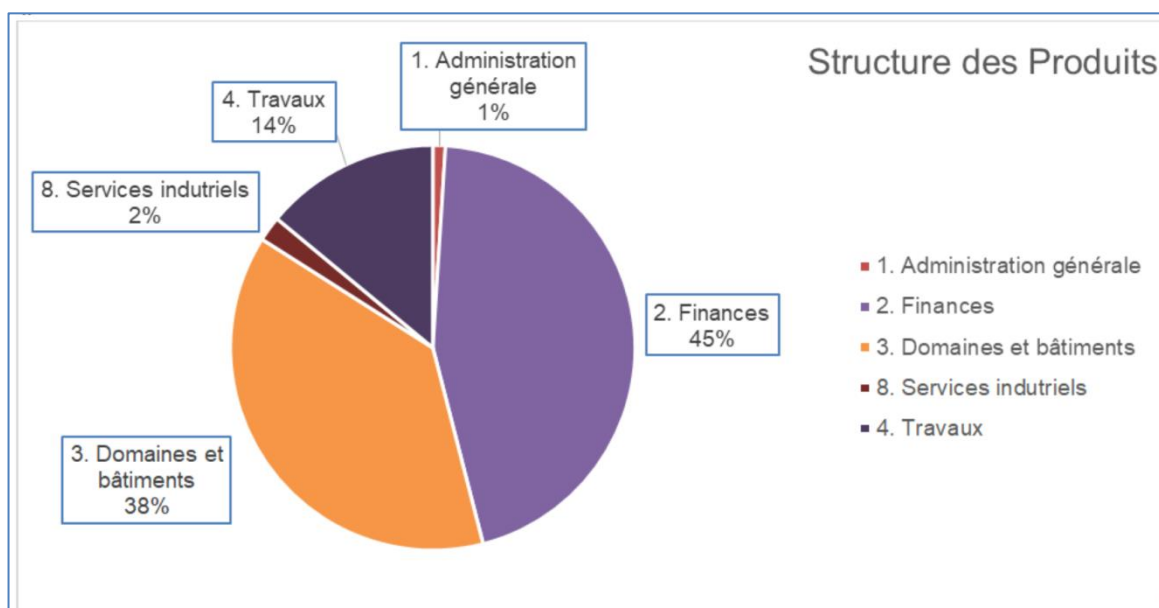


## Structure des produits

Nos produits sont essentiellement générés par la fiscalité. En ce qui concerne les impôts de base (revenu, fortune, foncier etc.) nous avons une entrée inférieure de CHF 16 mille par rapport au budget. En ce qui concerne les rentrées fiscales qui sont plus volatiles (par exemple droits de mutation, impôt sur les successions) nous enregistrons environ 90 mille CHF de plus que le budget.

En finalité l'ensemble du compte 21 impôts nous laisse un résultat supérieur de l'ordre de 57 mille CHF par rapport au budget.

Cette année nous avons soutenu notre tenancier du Café en allégeant le loyer durant les longues périodes de fermeture COVID pour une somme d'environ 13 mille CHF.



Pour conclure nous avons des charges inférieures au budget et des entrées supérieures qui nous ont agréablement surpris. En effet nous avons pu allouer au fond de réserve des travaux futurs la somme 95 mille CHF.

### 3. Marges d'autofinancement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de notre marge d'autofinancement. Pour rappel, ce résultat est la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes, soit le revenu ou le déficit avant les versements et prélèvements sur nos divers fonds de réserve et les amortissements.

Marge d'autofinancement						
2016	2017	2018	2019	2020	2021	moyenne
- 81 145 CHF	76 595 CHF	- 91 333 CHF	48 449 CHF	107 923 CHF	<b>93 639 CHF</b>	25 688 CHF

Cette année elle est de 93 mille CHF ce qui représente la 2<sup>ème</sup> meilleure année depuis 2016. Nous pouvons constater que sur ces six dernières années, la marge moyenne est de 25 mille CHF.

**4. Rénovation Café Fédéral (préavis 2018-06)**

Montant alloué	CHF 1 720 000
Emprunt	-CHF 950 000
Les travaux (prélevés sur Fonds "Travaux futurs")	-CHF 628 426
<b>Solde non-utilisé</b>	<b>CHF 141 574</b>

Nous avons pu finaliser le bouclage des comptes du Café Fédéral. Comme vous pouvez le constater il reste un solde non-utilisé de 141 mille CHF, ce qui s'explique par le fait que dans le préavis la réalisation d'une nouvelle place de jeux sur la parcelle à côté du Café était incluse. Lors du Conseil Général d'octobre 2021, un sondage indicatif a été réalisé afin de connaître l'emplacement souhaité de celle-ci. Le Conseil Général s'orientait clairement vers le maintien de l'emplacement actuel par une rénovation. Un nouveau préavis distinct est ainsi soumis aux membres du Conseil Général (2022-04).

Malheureusement nous avons de l'humidité au SAS d'entrée du Café et nous devons entreprendre des démarches auprès de nos architectes afin de pouvoir y remédier.

Nous espérons que la pandémie est derrière nous et que notre Café puisse trouver une vitesse de croisière prospère. Souhaitons que la saison d'été soit propice à cela.

**5. Explications des comptes****Poste 1 Administration générale**

11. **Aux charges** : augmentation des vacations des autorités (CHF 6'000) en raison de la mise en place des nouvelles autorités (formations, passation des différents dossiers).  
Réceptions et manifestations : diminution de CHF 8'000 par rapport au budget en raison des restrictions Covid.  
**Aux revenus** : travaux de mise à jour des archives communales (CHF 1'700) repris sur fond de réserve.

**Poste 2 Finances**

- 21 **Aux charges** : défalcation sur impôts non budgétée (CHF 10'748.08)  
**Aux revenus** : diminution de l'impôt sur le revenu (CHF 22'000 par rapport au budget, mais de l'ordre de CHF 100'000 par rapport aux comptes 2020) et de l'impôt sur la fortune (CHF 20'000 par rapport au budget). Augmentation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (CHF 15'000) par rapport au budget.  
Augmentation de l'impôt sur les prestations en capital (CHF 16'000) par rapport au budget.  
Impôts non budgétés pour environ CHF 90'000 (droits de mutation, successions, gains immobiliers).

22 **Aux charges** : alimentation du fond de péréquation inférieure de CHF 20'500 au montant budgété. Solde de la péréquation 2020 en faveur de l'Etat (CHF 14'242).

**Aux revenus** : retour du fond de péréquation supérieur de CHF 9'500 au montant budgété.

23 **Aux charges** : attribution de CHF 95'000 au fond de réserve travaux futurs.

### Poste 3 Domaines et bâtiments

35 **Aux charges et revenus** : rénovation du collège CHF 91'509.55 repris sur le fond de réserve travaux futurs.

32 **Aux charges** : amortissement du Café CHF 33'000 + CHF 628'426.57 (différence entre le total des travaux et l'emprunt de Fr. 950'000).

Le montant de CHF 628'426.57 est repris sur le fond de réserve travaux futurs comme décidé dans le préavis.

**Aux revenus** : baisse du loyer du Café de CHF 13'500 suite à la remise de loyer durant 6 mois (janvier à juin) en raison du Covid. Augmentation de CHF 300 (loyer CHF 1'800) dès août.

Pour information : nouvelle augmentation de CHF 200 (loyer CHF 2'000) prévue d'avril à juillet 2022, puis passage au loyer contractuel hors Covid de CHF 2'500 dès août 2022

### Poste 4 Travaux

42 **Aux charges et aux revenus** : révision PGA (CHF 27'597.55) repris sur fond de réserve travaux futurs.

43 **Aux charges** : augmentation des travaux d'entretien de CHF 20'000 par rapport au budget (remise en état barrière de sécurité, élargissement chaussée Route de Chesalles, curage de divers collecteurs, mesures de déflexion traversée du village).

Réfection chemin de l'Epeney CHF 184'768.05 repris sur fond de réserve travaux futurs. Une subvention à hauteur de 70% (131 mille CHF) a été accordée par le Canton et la Confédération, elle sera versée en 2022.

Entretien éclairage public CHF 4'115.65 (2 accidents de candélabres), remboursé par les assurances.

44 **Aux charges et aux revenus** : solde des travaux d'aménagement du Chemin de l'Eglise (CHF 629.80) repris sur fond de réserve travaux futurs. Refacturation de la participation de 50% à la commune de Lucens.

45 **Aux charges et aux revenus** : pour la déchetterie, l'année 2021 restera une année entre deux systèmes par le passage de la taxe au sac à celle au poids et les coûts supplémentaires consentis pour les autres aménagements destinés à diminuer le nombre de transports, facteur important dans les coûts annuels, efforts déjà visibles en 2021 par une diminution de ces coûts (CHF 3'244.25 par rapport à CHF 6'000 au budget).

Le montant de l'entretien de CHF 7'851.10, est lié à l'adaptation des équipements à la déchetterie afin de travailler avec de plus grandes bennes (rehausser la rampe et les mains courantes) et les coûts uniques de l'installation de notre Grignoteuse au Collège (fouille électrique).

La vente des vignettes s'est élevée à CHF 8'172, cette somme est à mettre en balance avec les CHF 5'753 du remboursement final des vignettes, montant crédité aux habitants à fin 2021, alors qu'une partie de ce remboursement correspond à des sommes comptabilisées les années précédentes.

La location de la Grignoteuse était due depuis début août, alors que le passage à la valorisation du nouveau système par la taxe au poids n'a été effectif que depuis le 20 novembre.

Dès lors, comparer 2021 aux autres années par l'habituel calcul du taux de couverture des coûts par rapport aux entrées n'aurait pas de sens cette année. La Municipalité reste confiante que les réformes menées en 2021 porteront leurs fruits en 2022, ceci d'autant plus que l'augmentation des taxes annuelles par ménage n'a été effective qu'au 01.01.2022.

46 Comptes équilibrés par l'excédent de revenu porté sur le fond de réserve épuration.

47 **Aux charges** : travaux de réparation et entretien pour un total de CHF 14'161.60, dus aux intempéries de cet été.

**Aux revenus** : subvention de la DGE de 60 %, CHF 8'402.45

#### **Poste 5 Instruction publique et cultes**

51 **Aux charges** : montants de l'écolage et du parascolaire inférieurs d'environ CHF 36'000 à ceux budgétés.

58 **Aux charges** : prise en charge des frais d'un décès dans la commune CHF 2'022.50

#### **Poste 6 Police**

61 **Aux charges** : participation réforme policière inférieure de CHF 3'300 au montant budgété.

#### **Poste 7 Sécurité sociale**

71 **Aux charges** : diminution des charges (ARAS, ARAJ, FAJE, Fondation Cherpillod) de CHF 4'500 par rapport au budget.

**Aux revenus** : retour ARAS pour exercices 2020 et 2021 (CHF 1'166.35).

72 **Aux charges** : participation à la facture sociale inférieure de CHF 2'000 au montant budgété.

#### **Poste 8 Services industriels**

81 **Aux charges** : entretien du réseau CHF 42'903.50.

**Aux revenus** : vente de l'eau par la commune au lieu de l'AECLC en raison d'un recours qui a retardé le passage de témoin.

Comptes équilibrés par le prélèvement de l'excédent de charges sur le fond de réserve.

## 6. Conclusions

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir donner votre approbation à la gestion des comptes 2021 en approuvant les conclusions suivantes :

Le Conseil Général de Curtilles,

Vu le préavis municipal no 2022 – 03

A ouï le rapport de la commission de gestion sur cet objet qui a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

### Décide

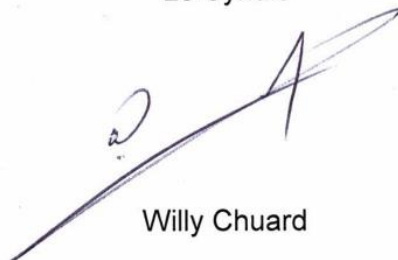
1. d'adopter les comptes communaux 2021 tels que présentés ;
2. d'approuver la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge.

Municipal responsable : Willy Chuard, Syndic

Approuvé en séance de Municipalité du 07.06.2022

**Au nom de la Municipalité**

Le Syndic



Willy Chuard



La Secrétaire



Doris Agazzi

Annexes : Tableau du bilan au 31 décembre 2021  
Tableau des comptes au 31.12.2021

Commune de Curtilles - Liste: Listes officielles

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>9</b>	<b>BILAN</b>	<b>2'803'116.52</b>	<b>3'660'033.64</b>	<b>3'660'033.64</b>	<b>3'660'033.64</b>
91	ACTIF	2'803'116.52		3'660'033.64	
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>411'181.32</b>		<b>428'047.19</b>	
9100	Caisse	2.30		2.30	
9101	Compte de chèque postaux	307'529.62		422'411.04	
9102	Banques	103'649.40		5'633.85	
<b>911</b>	<b>DEBITEURS</b>	<b>323'412.41</b>		<b>344'717.96</b>	
9112	Impôts à encaisser	289'187.96		297'222.61	
9115	Débiteurs	34'224.45		47'495.35	
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.</b>	<b>1'926'423.17</b>		<b>2'697'091.58</b>	
9120	Titres & placements	878'869.57		988'111.41	
9123	Terrains & bâtiments	1'047'553.60		1'708'980.17	
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>123'092.62</b>		<b>171'169.91</b>	
9139	Actifs transitoires	123'092.62		171'169.91	
<b>914</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>3'003.00</b>		<b>3'003.00</b>	
9143	Bâtiments & constructions	1.00		1.00	
9144	Installations S.I.	1.00		1.00	
9145	Forêts	3'000.00		3'000.00	
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00	
<b>915</b>	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS</b>	<b>16'004.00</b>		<b>16'004.00</b>	
9153	Titres & papiers-valeurs	16'004.00		16'004.00	



Préavis 2022-03 Comptes de l'année 2021

Commune de Curtilles - Liste: Listes officielles  
**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020	
		actifs	passifs	actifs	passifs
92	PASSIF		2'803'116.52		3'660'033.64
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>		<b>187'747.57</b>		<b>145'961.00</b>
9200	Créanciers		187'747.57		145'961.00
<b>922</b>	<b>EMPRUNTS MOYEN &amp; LONG TERME</b>		<b>950'000.00</b>		<b>950'000'00</b>
9220	Emprunts hypothécaires		950'000.00		950'000.00
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		<b>11'659.87</b>		<b>66'299.03</b>
9259	Passifs transitoires		11'659.87		66'299.03
<b>928</b>	<b>FONDS DE RESERVE</b>		<b>1'296'626.02</b>		<b>2'143'954.49</b>
9280	Fonds rés. recettes affectées		833'161.50		845'944.65
9282	Fonds de réserve		463'464.52		1'298'009.84
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>		<b>357'083.06</b>		<b>353'819.12</b>
9290	Capital		357'083.06		353'819.12
<i>Total</i>			<b>2'803'116.52</b>	<b>2'803'116.52</b>	<b>3'660'033.64</b>

Fond des réserves affectées :

Epuration :	Fr.	497'070.65	
Incendie :	Fr.	176'152.10	
Services des eaux :	Fr.	<u>159'938.75</u>	<b>Fr. 833'161.50</b>

Fond de réserve :

Travaux futurs :	Fr.	257'495.52	
Débiteurs douteux :	Fr.	54'753.00	
Impôts conjoncturels :	Fr.	32'836.00	
Café Fédéral :	Fr.	30'000.00	
P.C. :	Fr.	<u>88'380.00</u>	<b>Fr. 463'464.52</b>

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>163'064.60</b>	<b>14'023.10</b>	<b>189'700.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>172'934.11</b>	<b>15'385.65</b>
10	Autorités	26'539.45		22'200.00		19'805.00	
11	Administration	111'456.70	14'023.10	140'500.00	8'000.00	126'312.06	15'385.65
15	Affaires culturelles, loisirs	2'859.50		3'100.00		2'945.00	
18	Transports publics	22'208.95		23'900.00		23'872.05	
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>333'328.89</b>	<b>927'730.45</b>	<b>239'200.00</b>	<b>850'150.00</b>	<b>353'415.15</b>	<b>941'024.14</b>
21	Impôts	21'851.89	767'914.44	7'200.00	696'200.00	15'176.50	777'972.39
22	Service financier	216'477.00	159'816.01	232'000.00	153'950.00	278'238.65	163'051.75
23	Amortissements, rés. non vent.	95'000.00				60'000.00	
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>773'867.42</b>	<b>789'824.57</b>	<b>53'115.00</b>	<b>81'700.00</b>	<b>82'196.75</b>	<b>98'498.10</b>
31	Terrain		6'956.20		6'900.00		6'956.20
32	Forêts	339.50		350.00		3'271.25	
35	Bâtiments communaux	773'527.92	782'868.37	52'765.00	74'800.00	78'925.50	91'541.90
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>363'187.75</b>	<b>294'647.63</b>	<b>102'300.00</b>	<b>60'200.00</b>	<b>187'316.20</b>	<b>144'132.01</b>
42	Service de l'urbanisme	30'922.55	27'597.55			11'696.20	11'696.20
43	Routes	235'591.25	202'585.00	29'500.00	7'000.00	29'017.60	11'643.95
44	Parcs, promenades, cimetières	5'421.25	629.80	7'800.00		66'438.95	60'154.45
45	Ordures ménagères et décharge	53'944.45	32'286.18	44'000.00	32'700.00	43'326.70	28'858.01
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	23'146.65	23'146.65	20'500.00	20'500.00	24'193.35	24'193.35
47	Cours d'eau et digues	14'161.60	8'402.45	500.00		12'643.40	7'586.05
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>149'188.35</b>	<b>400.00</b>	<b>183'600.00</b>	<b>400.00</b>	<b>149'079.95</b>	<b>400.00</b>
51	Enseignement primaire	139'836.10		175'800.00		142'940.80	
54	Office d'orientation professionnelle	792.25		800.00			
58	Temples et cultes	8'560.00	400.00	7'000.00	400.00	6'139.15	400.00

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>42'663.05</b>	<b>1'384.10</b>	<b>47'000.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>46'245.35</b>	
61	Corps de police	28'281.00		31'600.00		33'431.00	
64	Service des inhumations	100.00	129.40	1'000.00			
65	Défenses contre l'incendie	9'361.55	1'254.70	9'000.00	9'000.00	7'683.45	
66	Protection civile	4'920.50		5'400.00		5'130.90	
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>200'799.20</b>	<b>1'353.35</b>	<b>207'300.00</b>		<b>203'748.30</b>	<b>318.00</b>
71	Service social	42'113.20	1'166.35	46'600.00		36'312.30	318.00
72	Prévoyance sociale cantonale	158'686.00	187.00	160'700.00		167'436.00	
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>44'745.55</b>	<b>44'745.55</b>	<b>21'300.00</b>	<b>21'300.00</b>	<b>17'234.00</b>	<b>17'234.00</b>
81	Service des eaux	44'745.55	44'745.55	21'300.00	21'300.00	17'234.00	17'234.00
	<i>Total</i>	<b>2'070'844.81</b>	<b>2'074'108.75</b>	<b>1'043'515.00</b>	<b>1'030'750.00</b>	<b>1'212'169.81</b>	<b>1'216'991.90</b>
	Excédent		<b>3'263.94</b>	<b>12'765.00</b>			<b>4'822.09</b>